



Délibération No.13-2023

Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs 3 avril 2023

Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image du jeudi 13 juillet 2023

étaient présents

au titre de l'État

- . Mme Martine Clavel, Préfète de la Charente
- . M. Eric Lebas, directeur régional adjoint délégué Nouvelle-Aquitaine, chargé de la création et des industries culturelles Nouvelle-Aquitaine, représentant Mme Maylis Descazeaux, DRAC Nouvelle-Aquitaine

au titre du Département de la Charente

. M. Patrick Mardikian, vice-président

au titre de la Ville d'Angoulême

. M. Gérard Desaphy, Conseiller

Au titre de la Région Nouvelle Aquitaine

. Mme Martine Pinville, Conseillère

Représentants du personnel

. M. Jean-Philippe Martin

Personnalité Qualifiée

. M. Olivier Balez, personnalité qualifiée

Avaient donné pouvoir

- . M. Gérard Lefèvre, maire adjoint à la Ville d'Angoulême avait donné pouvoir à M. Gérard Desaphy
- . Mme Anne Sophie de Gasquet, Personnalité qualifiée avait donné pouvoir à M. Patrick Mardikian
- . Mme Cerise Jouinot, représentante du personnel avait donné pouvoir à M. Jean Philippe Martin

Etaient excusés

- . M. Jean François Dauré, Vice-président, Département de la Charente
- . Mme Hélène Gingast, conseillère, Département de la Charente
- . M. Jean Hubert Lelièvre, conseiller, Département de la Charente

Ont également participé à ce conseil

- . M. Jacques Deville, conseiller livre lecture, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . Mme Caroline Papin, Conseillère musée, DRAC Nouvelle Aquitaine
- . Mme Julie Hédin, DGA culture et patrimoine, Département de la Charente
- . Mme Catherine Moreau, Directrice culture, Département de la Charente
- . M. Frédéric DeFaccio, Ville d'Angoulême
- . M. Sylvain Pothier-Leroux, responsable rayonnement territorial et politique de l'image, Ville d'Angoulême
- . M. Arnaud Latour, DGA cohésion territoriale et appui aux communes, Grand Angoulême
- . M. Thomas Schnabel, directeur de l'action culturelle, Grand Angoulême
- . M. Jean Pierre Pagola, Comptable Public, Pairie Départementale de la Charente

Délib. No.13-2023

Cité de la BD

- . M. Vincent Eches, directeur général
- . Mme Marina Sichantho, directrice générale adjointe
- . M. Jean-Guilhem Maillard, secrétaire général . Mme Laure Ferru, secrétaire de séance

En visioconférence

. Mme Stéphanie Héraud, Responsable de l'Unité Livre, Région nouvelle Aquitaine

présents : 7 pouvoir:3

votants: 10 (sur 13 membres)



Délibération No.13-2023 Validation de la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs 3 avril 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R. 1431-1 à R. 1431-21 ;
- Vu la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté du Préfet de la Région Poitou-Charentes n°218/SGAR/2007 du 10 septembre 2007 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image » ;
- Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ».

Exposé des motifs

La commission a examiné **62 dossiers** au cours de sa **session du 3 avril 2023** dont sept demandes de renouvellement, quatre demandes d'anciens résidents, trente-six nouvelles candidatures, quatre dossiers d'auteurs taiwanais dans le cadre du partenariat avec le Ministère de la culture de Taiwan, et onze dossiers pour la bourse de l'ÉESI/Magelis.

Profil des candidatures :

- Cinquante-trois candidatures concernent des projets de bande dessinée, sept des projets d'animation, un de roman-photo et un de livre illustré.
- Les nouvelles candidatures et demandes d'anciens résidents proviennent, pour la France, d'Angoulême, Bourg-en-Bresse, Caen, Fontenay-aux-Roses, Les Lilas, Marseille, Montreuil, Paris, Puget-Ville, Rennes, St Germain-Beaupré, Tarbes, Valence, Vitry-sur-Seine, et, pour l'international, d'Allemagne, Argentine, Belgique, Canada, Chine, Espagne, États-Unis, Iran, Italie, Mexique et Taiwan.
- La Cité a reconduit son partenariat avec le ministère de la Culture taiwanais qui finance annuellement la venue de deux auteurs de bande dessinée. Les lauréats seront accueillis en résidence de décembre 2023 à février 2024.
- Dans le cadre du partenariat avec l'École européenne supérieure de l'image et Magelis, deux jeunes diplômé.e.s de l'ÉESI sont accueillis un an en résidence pour y développer leur premier projet d'album, avec mise disposition par la Cité d'un logement (pour le premier lauréat), et pour les deux lauréats d'un atelier et d'un accompagnement juridique par la Cité, et d'une bourse mensuelle de l'ÉESI & Magelis ainsi qu'un suivi du projet artistique par l'ÉESI.

Au cours de cette commission 19 dossiers ont été acceptés (douze admissions, cinq renouvellements, deux anciens résidents), 42 dossiers ont été refusés et 1 dossier ajourné.

Liste des candidats acceptés :

Nouvelles candidatures

- Mehdi Alibeygi (Iran)
- Alice Bienassis (Marseille)
- Liang-Hsin Huang (Taiwan)
- Lucie Morel (Montreuil)
- Oqui Paratz (Italie)
- Josh Simmons (États-Unis)
- Renaud Thomas (Angoulême)
- Yu Xu (Chine)

Délib. No.13-2023

CA de la Cité du 13 juillet 2023

Renouvellements

- Edith Chambon
- Julia Giordano
- Madeleine Pereira
- Mathieu Poupon
- Sole Otero

Anciens résidents

- Lauri Fernandez (Argentine)
- Genis Rigol (Angoulême)

Lauréats de la bourse de Taiwan

- Cheng-Shiun You
- Evergreen Yeh

Lauréats de la bourse ÉESI/Magelis

- Axel Dubois-Held (Strasbourg) 1ère lauréat
- · Ariane Ricard (Angoulême) 2ème lauréate
- > Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de la Cité décide à l'unanimité
- De valider la décision du comité d'agrément de la Maison des auteurs du 3 avril 2023

Patrick Mardikian

Président conseil d'administration de la Cité